

LE SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION

Les fabricants locaux mettent essentiellement l'accent sur les produits à faible contenu technologique et les services de conseils sont assurés par les distributeurs de produits importés.

Le secteur de la sécurité et de la protection comprend les sociétés qui fournissent de l'équipement et des services pour la prévention des blessures personnelles et des dommages aux biens imputables aux risques de nature professionnelle et criminelle ainsi qu'aux incendies. On y retrouve les fabricants de produits et de technologies de protection, de même que les distributeurs de produits importés qui fournissent également des conseils sur la conception, l'entretien et l'exploitation des systèmes.

Les sociétés mexicaines sont surtout spécialisées dans les éléments à faible contenu technologique du secteur mais dépendent largement des importations pour les technologies de pointe. Même si le mot espagnol *seguridad* désigne à la fois la sécurité et la protection, les Mexicains estiment qu'il s'agit de deux marchés distincts. La sécurité fait référence à la protection contre le crime et la fraude, parfois désignée par les appellations *protección* ou *vigilancia*. La protection désigne la protection contre les accidents, la maladie et les cas de force majeure. Dans le cadre professionnel, on parle de *seguridad e higiene*, sécurité et hygiène.

Ce secteur est plus développé au Canada et on y retrouve donc des fabricants plus spécialisés. Les entreprises canadiennes qui desservent le marché mexicain sont essentiellement des PME visant des créneaux du marché. Il est donc utile de scinder le marché mexicain en trois sous-secteurs :

1. **La protection contre le crime** comprend les sociétés fournissant des services de sécurité, y compris les services de conseils et de conception de systèmes ainsi que les services de garde de sécurité sur les lieux. On y trouve également les fournisseurs d'une vaste gamme d'appareils de protection des personnes et des véhicules. Les entreprises mexicaines sont bien implantées sur ce marché mais plus des trois quarts de l'équipement sont importés.
2. **La protection contre les risques professionnels** comprend les experts-conseils ainsi que les fournisseurs d'une vaste gamme d'équipements de protection personnelle, d'instruments de mesure et de matériel de contrôle. Les entreprises mexicaines occupent plus des trois quarts de ce marché.
3. **La protection contre les incendies** regroupe des sociétés fournissant des systèmes permettant de prévenir et de détecter les incendies ainsi que l'équipement permettant de les éteindre. Les sociétés mexicaines occupent les deux tiers de ce marché.